

Transports au CE

En préambule, il est nécessaire de rectifier les propos qui avaient été prêtés, dans le dernier numéro de l'écho du CE, à la secrétaire du CE sur l'utilisation du véhicule du CE pour le congrès CGT. La secrétaire n'a pas dit cela, ses propos exacts étaient les suivants « *L'autre véhicule a déjà été prêté, après si le même week-end il y a 4 organisations qui vont à leur congrès respectif, ou autre, on tranchera mais il n'y a jamais eu de refus pour prêter le véhicule Picasso à un élu ou à une organisation syndicale qui en aurait fait la demande.* ». Chacun constatera que ça ne change rien sur le fond.

Nos désaccords persistent, nous désapprouvons l'achat d'un second véhicule (il a coûté 19 900 euros) pour l'usage exclusif du directeur du CE, et maintenons que le 1er véhicule suffisait amplement, sous réserve d'une utilisation exclusive au CE.

Pour éviter un traitement injuste vis-à-vis des salariés du CE, SUD a proposé une résolution afin que le CE prenne en charge les trajets domicile/travail de TOUS les salariés du CE, comme nous le revendiquons pour les salariés de FT. Votes : 4 pour (SUD), 9 contre (CGT), 1 abstention (FO), 3 refus de vote (CFDT).

Suite à ce vote, la CGT a proposé une seconde résolution qui dit qu'une étude sera engagée le plus rapidement possible pour une participation du CE au transport des salariés. Votes : 13 pour (CGT, CFDT, FO), les élus SUD ont refusé de voter car l'engagement porte uniquement sur une étude.

A l'ordre du jour du CE

- 1/ Évolution des horaires du service client recouvrement de St Étienne et Le Puy.
- 2/ Transfert activité GTC sur St Étienne.
- 3/ Vie du CE.
- 4/ Règlements intérieurs DTMP, UI Auvergne, AVSC.

Recouvrement Orange/Internet St Etienne et Le Puy

Cette activité, tendrement appelée SCROI, concerne le recouvrement des impayés sur les offres internet des marchés Résidentiels, Professionnels et Entreprises

FT impose un nouveau dispositif horaire, plus en adéquation selon FT avec les flux clients. 133 salariés sont concernés par ce projet.

Depuis plusieurs mois la qualité de service se dégrade fortement, phénomène amplifié par les dysfonctionnements informatiques.

FT manque désormais d'effectifs pour assurer le service. Néanmoins, certains agents, invités il y a peu encore à quitter le service, ne pourront pas réintégrer.

59 salariés travaillant en mixte, devront désormais travailler les soirs, avec pour seule compensation, 2 JTL.

Les nouveaux horaires ont été fournis en séance, donc le délai minimum légal de communication des documents n'a pas été respecté. Les élus étaient en droit de ne pas se prononcer, mais SUD n'a pas été suivi par les autres élus pour exiger un report de la consultation

Résultat des votes : 4 refus de vote (SUD), 3 Pour (CFDT), 10 contre (FO, CGT).

Ils l'ont dit...



Réponse à 1 élu, du directeur de l'UI Lyon :

« **Le temps effectif de travail débute : quand on rentre dans le bâtiment FT !** »

Ce qui est dit, est dit ! La présidente du CE n'ayant pas émis d'opposition, voici réglé un sujet de désaccord important. Le souillant directeur de l'UI Lyon a tranché en faveur des élus CE.

Merci camarade !!!

ASC

3 Propositions ont été faites en CE, elles ont été approuvées à l'unanimité des 17 élus.

- ☺ Sortie Vallée Blanche, comme en 2008. Tarif : environ 80 euros/personne avec un guide sur place, pour 7 à 8 personnes.
- ☺ Week-end raquettes avec départ le samedi, repas et couchage en refuge.
- ☺ Billetterie 2008 reconduite à hauteur d'1/4 du droit à prestation pour le premier trimestre 2009 avec nouveaux barèmes Quotient Familial 2009.

Bonne année 2009

C'est la fête!

Comme l'année dernière, l'équipe en gestion du CE s'est sentie obligée d'inviter la Direction au traditionnel pot de fin d'année des élus. Comme l'année dernière également, les élus SUD, seuls, ont refusé d'aller « trinquer » avec une Direction qui licencie et qui massacre son personnel au quotidien.

Mutualisation activités GTC sur St Étienne.

Qu'on soit clair, quand FT emploie le terme « mutualisation », il faut entendre fusion de services et suppression d'emplois.

Ce dossier a été présenté en CE il y a un an. Il avait pour but de supprimer tous les emplois GTC sur l'Auvergne. Cette fois c'est au tour de la GTC haut Débit d'Alpes de disparaître.

Les emplois à combler sur St Étienne ont eu du succès avec 2 fois plus de candidats que de postes à pourvoir (la direction est très contente)

Sur Lyon, FT constate (avec presque la larme à l'œil) qu'il n'y a pas de candidats sur des postes en back-office à Vivier Merle. En conséquence, FT supprime les postes de Lyon et mutualise sur St Étienne. Or la vérité est la suivante : **la DT CE bloque les agents en Front-office et les empêche de candidater sur des postes en back.**

De plus, FT en profite pour aggraver les conditions de travail et imposer le travail du samedi.

Règlements intérieurs

Règlement intérieur DTMP : comme d'habitude ça parle des obligations des agents et des représailles pour ceux qui ne s'y plieraient pas. Bref, encore un outil pour taper sur la tête du personnel. SUD a voté contre, FO abstention, CGT et CFDT ont voté pour.

Règlement intérieur UI Auvergne : le dossier n'ayant pas été présenté en CHS-CT selon les règles légales, il doit repasser en CHS-CT puis être représenté à un prochain CE (La présidente du CE a bouédé...).

Règlement intérieur AVSC : échanges tendus sur le délai de prévenance en cas de retard ou d'absence à

la prise de service. La direction DTCE a fait remarquer que les termes étaient analogues au RI de l'UI Alpes (signé par CGT et CFDT). C'était vrai, mais étrangement cette fois ce ne fut pas le cas. Résultats des votes : 13 contre (SUD, CGT), 3 abstention (CFDT), 1 pour (FO).

Le service social menacé

Les transformations de FT et les restructurations permanentes ont des conséquences sociales lourdes.

Les services sociaux (médecins, infirmiers, assistants sociaux) ont un rôle vital pour la santé et l'équilibre du personnel. Ils alertent régulièrement la DT sur le mal-être des agents.

FT n'hésite pas à mettre la pression sur ces professionnels pour les pousser au silence. Sur la DT Centre-Est, certains ont été rappelés à l'ordre, malmenés ou invités à quitter FT.

La DT Centre-Est ne cesse de mettre des obstacles à l'exercice des missions des salariés du social, dégrade leurs conditions de travail, supprime des emplois.

Cette fois, ce sont les Assistantes Sociales qui sont dans la ligne de mire. La direction veut supprimer 2 emplois d'AS sur les 10 que compte la DT Centre-Est.

À l'initiative de SUD, les élus ont voté à l'unanimité la résolution suivante :

La DT Centre-Est a l'intention de supprimer des postes d'AS. Dans le contexte social de l'entreprise, la suppression de ces emplois représente une menace importante pour l'équilibre et la santé des salariés de l'entreprise.

Les élus CE de la DTCE demandent que le projet de réorganisation du service social fasse l'objet d'un point spécifique mis à l'ordre du jour du CE de janvier.

La DTCE voulait faire ces suppressions en catimini, c'est raté. Si la direction s'entête, nul doute qu'il faudra passer à l'action pour sauver nos services sociaux.